

Le Centre Régional d'Entraînement de Toulouse

RESPONSABLE & CONTACT

Jean MONNIER – 06 20 01 92 36 – jean.monnier@athle-occitanie.fr

PUBLIC CIBLE

Un niveau sportif minimal est demandé pour rejoindre le CRE de Toulouse. Dans ce cadre, deux critères d'accès sont identifiés :

- **Un critère d'accès fort** : être qualifié pour un championnat de France sur la saison en cours (dans la discipline demandée).
- **Un critère d'accès pour une liste complémentaire d'athlètes sous réserve de validation de la commission d'admission** : être finaliste des championnats d'Occitanie sur la saison en cours (dans la discipline demandée).

Une commission d'admission sera mise en place pour étudier toutes les demandes d'inscription au CRE de Toulouse.

Les demandes qui ne rentrent pas dans le cadre du critère d'accès fort seront également étudiées et un avis sera prononcé **en fonction du niveau sportif sur la saison en cours, du projet sportif du postulant et de la capacité d'accueil de la structure.**

Dans un souci d'organisation pour les étudiants qui postulent sur parcourcup, une appréciation sur la candidature pourra être communiquée sur demande, avant la tenue de la commission d'admission et en amont de la fin de la phase principale d'admission.

TARIF ANNUEL

Athlètes licenciés en Occitanie	200€
Athlètes licenciés hors Occitanie	500€

RECRUTEMENT

Les athlètes qui souhaitent rejoindre le CRE de Toulouse doivent :

- Prendre contact avec l'entraîneur de la spécialité sur laquelle ils souhaitent postuler (voir page suivante).
- Candidater via le formulaire d'inscription : <https://athle-occitanie.fr/wp/2022-cre/>

Une fois le recrutement établi, **seuls les athlètes qui seront licenciés pour la saison sportive en cours et qui se seront acquittés des frais d'inscriptions pourront accéder aux installations du CRE.**